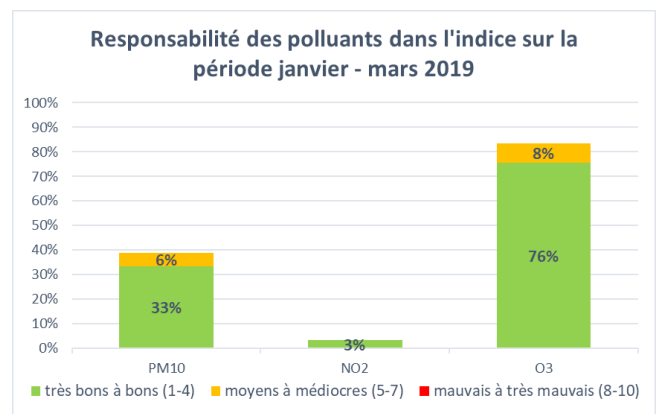
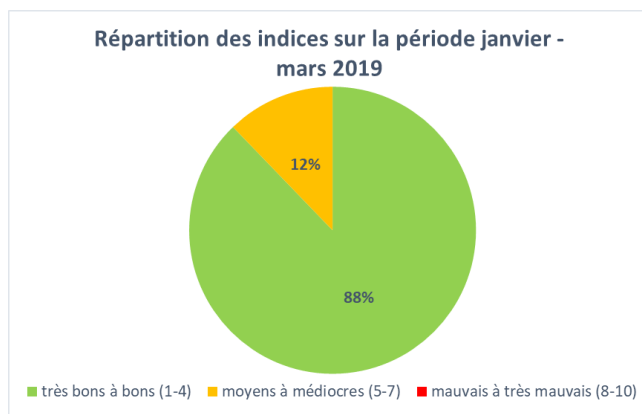


Bulletin trimestriel d'information Qualité de l'air - Grand Périgueux janvier à mars 2019

Bilan des indices de qualité de l'air sur le trimestre

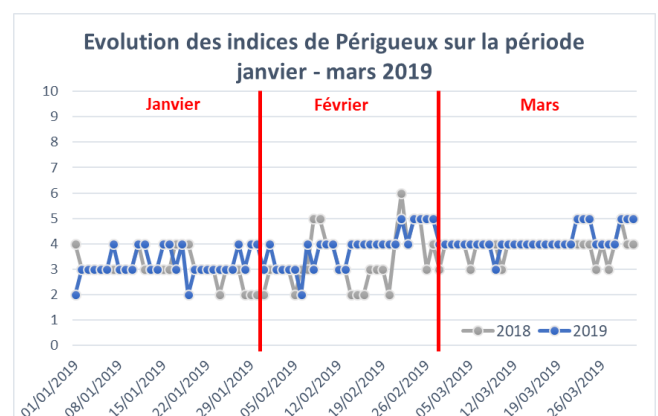
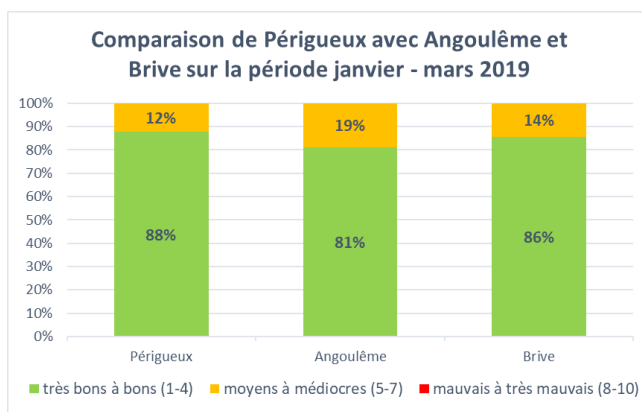


Voir définitions des polluants p3

Station fixe de Périgueux (nb de jours)			
Janvier 2019	31	0	0
Février 2019	23	5	0
Mars 2019	25	6	0



L'indice de qualité de l'air : chaque polluant donne lieu à un indice (de 1 à 10). L'indice global de qualité de l'air reprend la valeur maximale de ces indices. Celui-ci peut être impacté par plusieurs polluants.



MÉTÉO



Ex-Aquitaine

Janvier : peu actives durant les 20 premiers jours, les perturbations s'accompagnent ensuite de pluies souvent importantes et de vents forts.

Février : après 11 jours perturbés en début de mois, la chaleur et l'ensoleillement deviennent exceptionnels grâce à la présence d'un anticyclone sur l'Europe.

Mars : l'ensoleillement excédentaire et les vents de sud-est apportent une grande douceur et contribuent aux déficits pluviométriques qui s'accroissent du nord vers le sud.

source : Météo France – Bulletins climatiques

Commentaires sur les indices de qualité de l'air :

On notera que le mois de **janvier a été particulièrement bon**, du fait de conditions météorologiques favorables à une bonne qualité de l'air (comme 2018).

En février, une **augmentation généralisée des concentrations de particules en suspension** sur plusieurs régions françaises a donné lieu à des indices moyens à médiocres. Certains départements ont déclenché des procédures préfectorales aux particules en suspension.

Mars 2019 a été plus ensoleillé qu'en 2018, ce qui a conduit à une **dégradation de la qualité de l'air en fin de mois**. Celle-ci est due à l'ozone, polluant qui se forme sous l'action de la chaleur.



Le Saviez-vous ?

Les particules en suspension et fines (PM10 et PM2,5) font partie des polluants réglementés au niveau européen et français. Le décret 2010-1251 du 21 octobre 2010 indique :

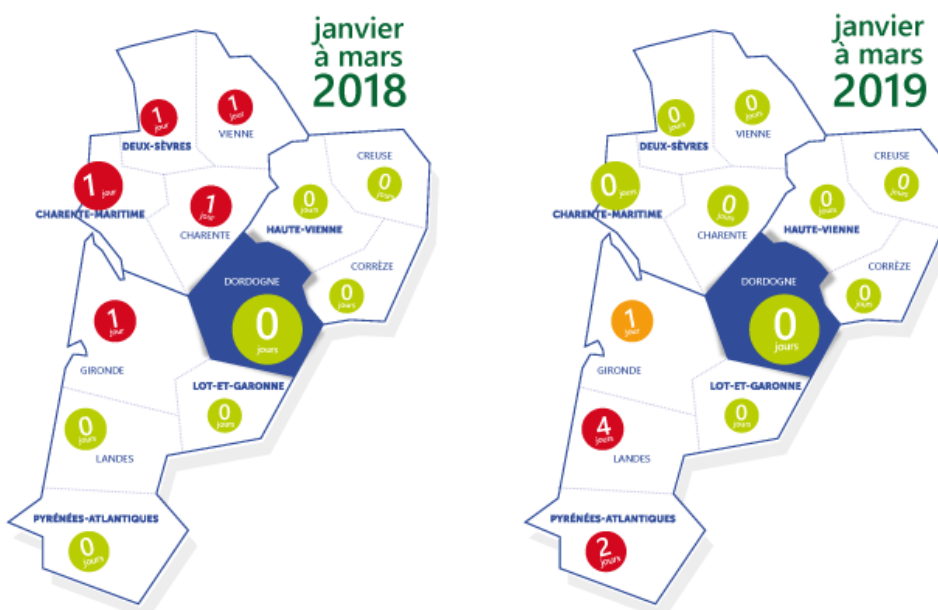
Les valeurs limites

- 40 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne annuelle (PM10)
- 25 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne annuelle (PM2,5)
- 35 dépassements de la valeur journalière de 50 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ sont autorisés par an (PM10)

L'objectif de qualité

- 30 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne annuelle (PM10)
- 10 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne annuelle (PM2,5)

Épisodes de pollution & Respect des valeurs réglementaires



Comparaison avec l'année précédente



LES ÉPISODES

- Pas de Procédure
- PIR PM 10
- PIR SO₂
- PAL PM 10

GLOSSAIRE :

- PIR : Procédure d'Information-Recommandations
- PAL : Procédure d'Alerte



Toutes les valeurs réglementaires sont respectées sur la station fixe de Périgueux sur ce premier trimestre de l'année.

Suivez les dépassements de valeurs limites en direct

<https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/article/suivi-des-depassements-de-valeurs-limites>



Pour suivre les mesures en direct, rendez-vous sur la page : <https://bit.ly/2HalOFS>

Pollens

Pour suivre l'indice pollinique hebdomadaire, consultez la page Internet dédiée :

<https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/allergie-pollen/indice-pollinique>

Le rapport sur les émissions prospectives du Grand Périgueux est en ligne

<https://bit.ly/2HcbNbg>

Le bilan 2018 de la surveillance des pollens en Nouvelle-Aquitaine est en ligne

<https://bit.ly/2vOeitR>

Le bilan 2018 de la surveillance de la qualité de l'air en Dordogne est en ligne

<https://bit.ly/2JvO3R9>



Rappels

Dioxyde d'azote (NO₂) : majoritairement issu du trafic routier

Particules en suspension et fines (PM₁₀ & PM_{2,5}) : sources d'émission variées (chauffage au bois, trafic routier et industries)

Ozone (O₃) : étant un polluant secondaire, il résulte de la transformation de polluants primaires - le dioxyde d'azote et les composés organiques volatils - sous l'effet des rayonnements ultra-violet

Bilan établi par : Sarah Le Bail - Atmo Nouvelle-Aquitaine
09.84.200.100 | contact@atmo-na.org

Pour toute information concernant Le Grand Périgueux
www.grandperigueux.fr